

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE COOPÉRATIVE D'ALLARDVILLE LTÉE	Numéro de permis 2013177	Date d'inspection Le 21 septembre 2021	
Nom de l'établissement Garderie Coopérative d'Allardville		Numéro de téléphone (506) 725-2072	
Adresse 4572 134 Route Allardville NB E8L 1E4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vi) une copie de la vérification effectuée auprès du ministère du Développement social.	24(1)(c)(vi)	01 oct. 2021	
Commentaires :			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	01 nov. 2021	
Commentaires :			

<p>Commentaires généraux</p> <p>-Visite faite à l'établissement pour une inspection de surveillance.          -Ratio est respecté lors de la visite.          -Une nouvelle employée est en attente de sa vérification du développement social, elle a dû quitter les lieux jusqu'à la réception du document. Lorsque le document sera reçu, une copie du DS sera envoyée à la mentore.          -Le parc extérieur offre aux enfants une variété de jeux et jouets. La structure de jeu principal à une surface de protection appropriée. Après discussion avec la directrice, les glissades et cubes de jeux « little tikes » seront retirés puisque les manuels du fabricant ne sont pas accessibles. Des zones de jeux seront montés suivant l'intérêt des enfants dans le parc extérieur.          -Deux éducatrices n'ont pas leurs cours de premiers soins à jour, elles sont en attente d'une confirmation des cours qui seront offerts. Une copie des certificats sera envoyée à la mentore.          -L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive, j'ai observé que les éducatrices ont une grande connaissance des besoins et intérêt des enfants.          -Durant la visite, les enfants sont allés marcher en forêt.</p>
--

original signé par \_\_\_\_\_

Le 21 septembre 2021 \_\_\_\_\_

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par

Francine McGraw

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 septembre 2021

Date